



Communauté de l'Agglomération Belfortaine
Hôtel de Ville de Belfort et de la Communauté d'Agglomération
Place d'Armes - 90020 BELFORT CEDEX
Tél 03 84 54 24 24 - Fax 03 84 21 71 71 - www.agglo-belfort.fr

Rapport annuel

Année 2011

Sur le prix et la qualité du service public de collecte des déchets ménagers



SOMMAIRE

INDICATEURS TECHNIQUES.....	3
1. Bilan de la collecte.....	3
2. Organisation de la collecte.....	4
2.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles	4
2.2. La fourniture de conteneurs à ordures ménagères	6
2.3. La collecte sélective	7
2.4. La collecte des déchets verts.....	8
2.5. La collecte des encombrants en porte à porte	9
2.6. Les déchetteries	9
2.7. Le compostage individuel	12
2.8. Communication et sensibilisation des usagers.....	13
2.9. Synthèse des flux de déchets (tonnes collectées)	14
INDICATEURS FINANCIERS	15
1. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	16
2. Redevance spéciale	17
FAITS MARQUANTS 2011 ET ORIENTATIONS 2012.....	18
ANNEXE	19
Tonnage collecté dans les espaces tri en 2011 dans chaque commune	19

Pour répondre à toutes les demandes concernant les déchets ménagers, le public est accueilli au 2 rue des Carrières à BELFORT (03.84.54.24.24).

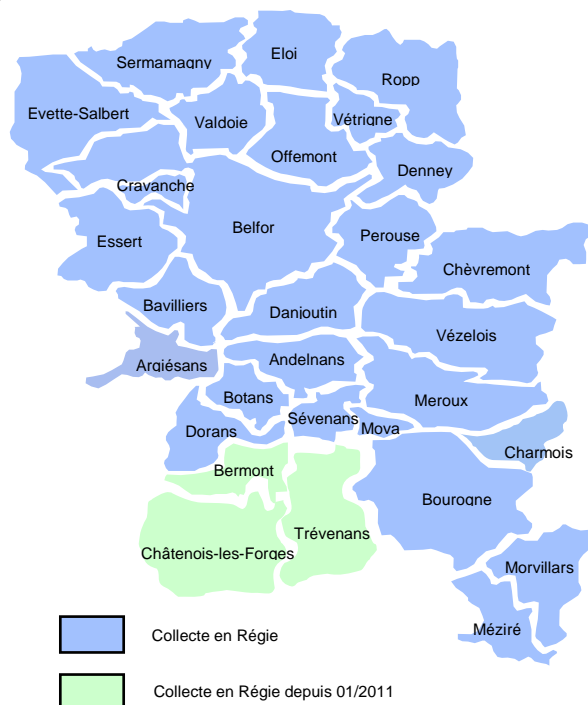
INDICATEURS TECHNIQUES

La CAB exerce la compétence collecte des déchets ménagers, la compétence traitement étant déléguée au SERTRID, qui gère le principal moyen de valorisation: l'incinération des ordures ménagères.

La CAB regroupe 30 communes pour 95 801 habitants (données INSEE 2007 sans double compte).

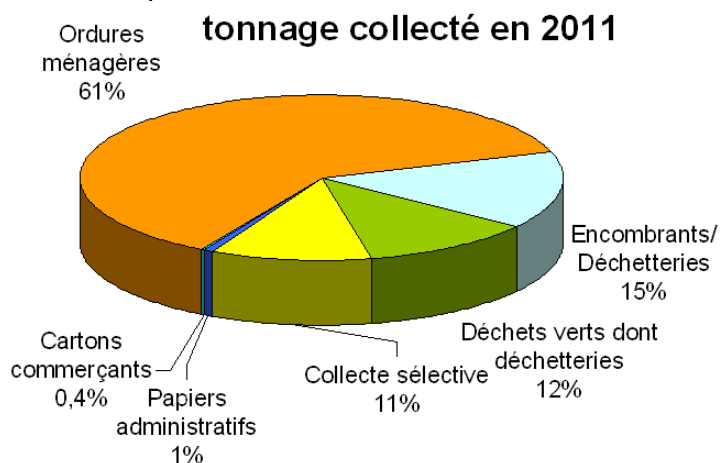
Depuis janvier 2011, les 30 communes sont collectées en régie, incluant BERMONT, CHATENOIS-LES-FORGES et TREVENANS qui ont été collectées par ONYX EST (VEOLIA) jusqu'à mi-janvier 2011.

La collecte sélective est réalisée en régie, par apport volontaire. En plus des 30 communes, la CAB collecte les recyclables de BANVILLARS et URCEREY, par convention. Ainsi le nombre d'habitants bénéficiant de la collecte sélective de la CAB est de 95 616 (INSEE 2009).

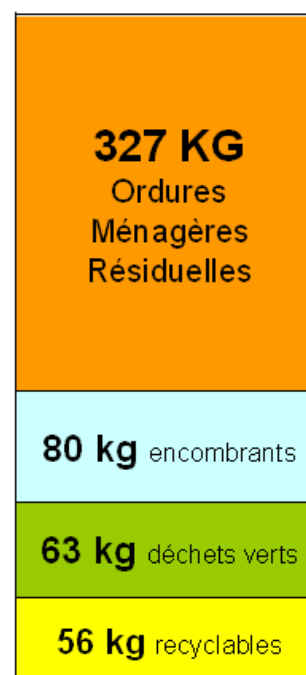


1. Bilan de la collecte

50 442 tonnes de déchets ont été collectés en 2011, soit 7% de plus qu'en 2010. Cette hausse est due principalement à l'ouverture des déchetteries de DANJOUTIN et SERMAMAGNY et à la prise en compte des 2530 tonnes de gravats collectés (5% du tonnage total). Les déchets se répartissent comme suit :



total :526 kg/hab/an

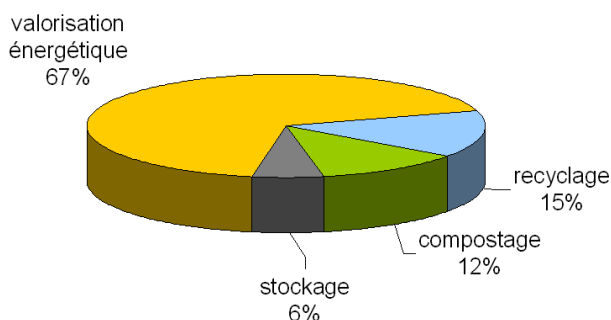


Déchets ménagers	tonnages 2011	rappel 2010	Evolution
Ordures ménagères	31 080	31 477	-1%
Encombrants/Déchetteries	7 591	3 173	139%
Déchets verts dont déchetteries	5 952	6 468	-8%
Collecte sélective	5 333	5 452	-2%
Papiers administratifs	283	272	4%
Cartons commerçants	203	194	5%
Total	50 442	47 036	7%

dont 2 530 T de gravats

Quatre modes de traitement sont utilisés par la CAB : la valorisation énergétique par l'incinération et création d'électricité, le recyclage suite au tri des matériaux, le compostage des déchets verts, et le stockage des matériaux non valorisables.

répartition des modes de traitement



2. Organisation de la collecte

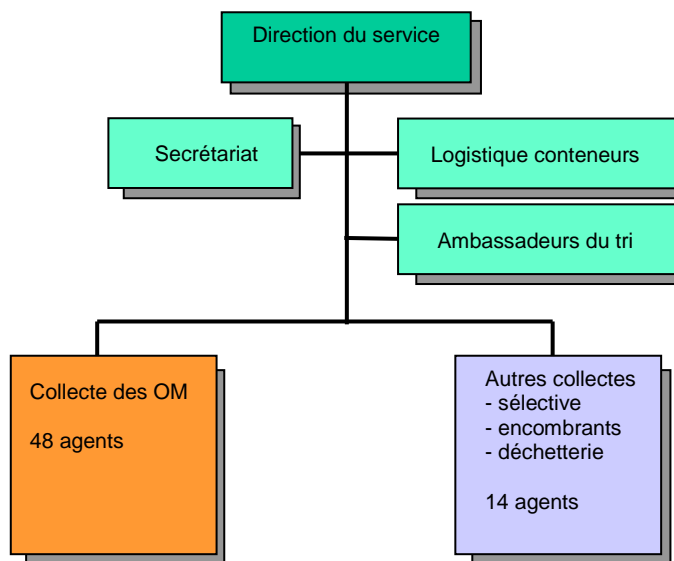


Au 31 décembre 2011, le service des Déchets Ménagers est composé de 69 agents. Le service est structuré par type de collecte, mais les agents sont polyvalents et sont donc amenés à travailler sur les différentes collectes.

Le service dispose de 28 véhicules :

- 15 Benches à Ordures Ménagères (dont 1 spéciale encombrants, 1 BOM-grue et 2 relais)
- 5 camions-grue ampliroll 26T
- 1 camion-grue plateau 15T
- 1 fourgon
- 5 véhicules légers
- 1 véhicule plateau pour l'entretien des espaces tri

L'âge moyen des camions de collecte est de 6 ans.



2.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles

Collecte traditionnelle

La collecte des ordures ménagères est réalisée à l'aide de Benches à Ordures Ménagères (BOM). 11 BOM collectent quotidiennement à partir de 4 ou 5h du matin selon les tournées et leurs charges de travail. Chaque équipage est composé d'un chauffeur et de deux ripeurs. Les collectes s'effectuent du lundi au vendredi, et avec quatre BOM en heures supplémentaires le samedi.

chiffres clés




327 kg/hab/an

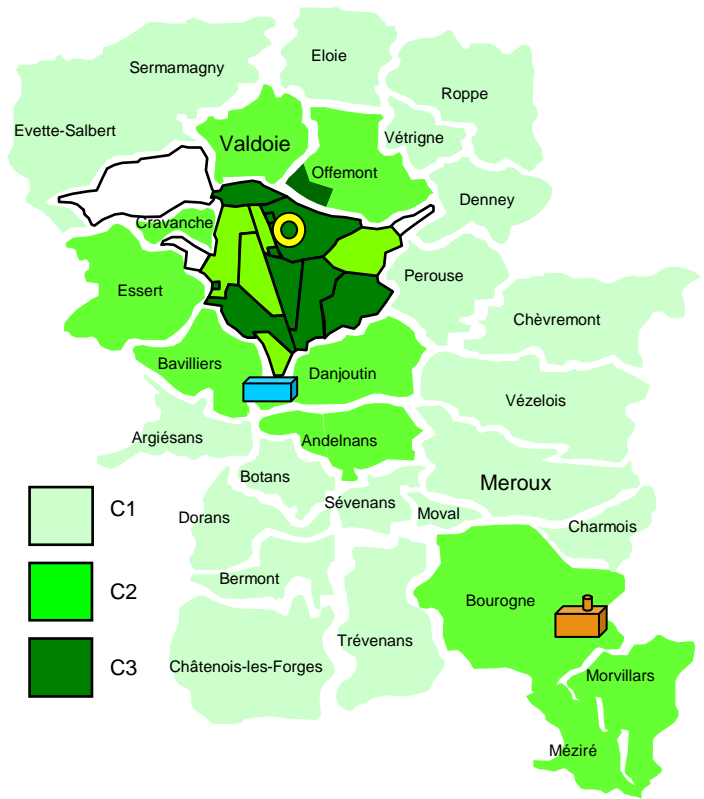
Régie :
 11 BOM + 2 relais
 33 agents
 59 tournées par semaine
 171 000 km en 2011
 31 080 T

Toutes les BOM, sauf une, sont basées aux ateliers municipaux de la rue des Carrières à BELFORT. Elles y bénéficient d'un garage, d'une aire de lavage et de l'entretien par le SMGPAP. Une BOM est basée à BOUROGNE au SERTRID, pour des raisons de proximité des lieux de collectes. Le vidage s'effectue au quai de transfert de DANJOUTIN où les ordures ménagères sont compactées et transportées au SERTRID par camion.

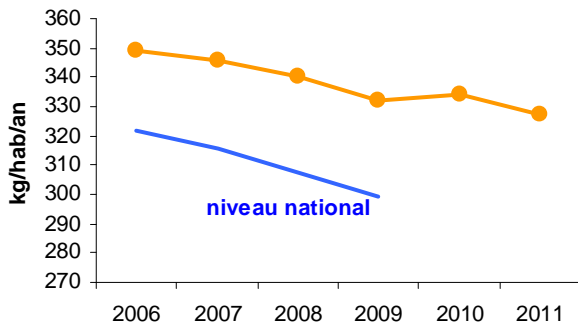
La fréquence des collectes varie de 1 à 3 fois par semaine.

La figure ci-contre montre la répartition des fréquences de collecte sur le territoire de la CAB.

-  Garage BOM
-  Quai de transfert
-  Usine d'incinération (SERTRID)



Ordures Ménagères Résiduelles



Le tonnage d'ordures ménagères collecté en 2011 est en légère baisse (-2%) par rapport à 2010.

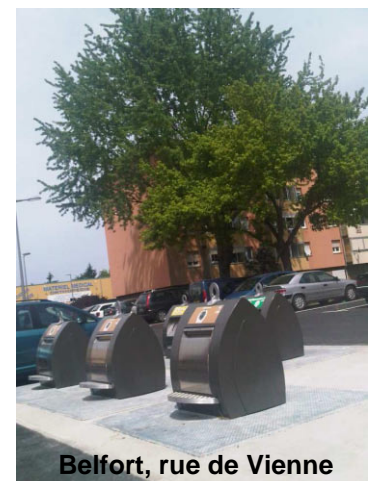
Les habitants de la CAB ont produit en moyenne 327 kg/hab/an d'ordures ménagères résiduelles en 2011, ce qui reste encore supérieur à la moyenne nationale (298 kg/hab/an en 2009). Néanmoins, la tendance est à la baisse alors que le tri sélectif en porte à porte ne sera effectif que fin 2012.

Conteneurs enterrés

Ce système de collecte continue à se développer, 56 points de regroupement enterrés sont en service fin 2011 sur le territoire de la CAB (soit 36 de plus qu'en 2010).

Ils desservent les nouvelles habitations (lotissement ou immeubles de plus de 12 logements). Ils sont également installés dans le cadre de la rénovation de quartiers.

Les points de regroupements enterrés sont composés d'un ou



plusieurs conteneurs d'ordures ménagères de 5m³, d'un conteneur verre de 4m³ et d'un conteneur emballages (flux multimatériaux) de 5m³.

2.2. La fourniture de conteneurs à ordures ménagères

La section Logistique du service Déchets Ménagers met à disposition de chaque usager un conteneur OM dimensionné en fonction du nombre de personnes du foyer et de la fréquence de collecte.

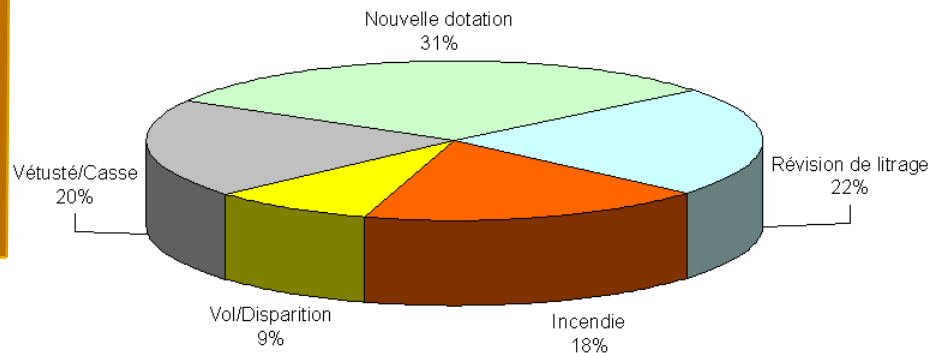
La mise à disposition d'un conteneur de taille ajustée incite chacun à utiliser les dispositifs de valorisation en place (tri des emballages, composteur individuel, collecte des encombrants) pour ne mettre dans la poubelle que la part non recyclable.

Chaque foyer dispose soit d'un conteneur individuel, soit d'un conteneur de grande capacité en point de regroupement.

Pour toute demande de mise à disposition de conteneur ou de réparation, l'accueil téléphonique est assuré au 03.84.90.11.49.



Motifs de mise en service de conteneurs

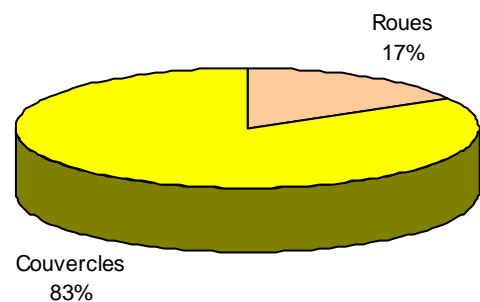


Les réparations sont effectuées sur demandes ou à partir des observations de la collecte.

Interventions sur conteneurs

Il y a eu 1040 interventions du service logistique conteneurs en 2011.

La gestion du parc de conteneurs mobilise deux agents et un véhicule de livraison. Le coût des pièces de rechange sur 2011 est de 6 250 €TTC.



2.3. La collecte sélective

En 2011, la CAB collectait les emballages ménagers recyclables en apport volontaire :

- le verre (bouteilles, bocaux,...sauf vitrerie et vaisselle),
- les plastiques (flacons, bouteilles, sauf films plastiques ou pots de yaourt...), l'acier et l'aluminium (bombes aérosol, boîtes de conserve, couvercles de bocaux,...)
- les papiers et cartons (journaux, magazines, cartonnettes, briques aussi appelées Emballage Liquide Alimentaires (ELA), carton ondulé).



chiffres clés

716 conteneurs de tri
dont 56 enterrés
3,5 agents
2 camions et 1 relais
68 100 km parcourus

56 kg/hab/an
5 333 Tonnes

Cette collecte est soutenue financièrement par les producteurs d'emballages : ces producteurs versent une taxe à la société Eco-emballages qui redistribue cette recette aux collectivités suivant leurs performances de tri. Ainsi, la CAB a un contrat avec Eco-Emballages qui lui permet de recevoir une aide financière en fonction du tonnage d'emballages collecté. De plus, ce contrat lui permet de bénéficier d'une TVA à 5,5% (7% en 2012) au lieu de 19,6% sur les prestations liées à la collecte et au traitement des déchets puisque tous les habitants de la CAB sont concernés par cette collecte sélective.

Les bennes de verre sont déversées dans une fosse à verre située à la rue des Carrières. L'entreprise PATE vient charger ce verre dans des semi-remorques pour le transporter chez OI où il rentrera dans la fabrication de nouvelles bouteilles en verre.

Les bennes de flaconnages plastiques et métalliques sont stockées à la rue des Carrières (maximum 3 jours). Jusqu'en fin d'année 2011, elles ont été transportées et vidées au centre de tri de Voujeaucourt (PMA, 25). Les bennes de multimatériaux issus des conteneurs enterrés sont triées par SCHROLL depuis Juin 2011.

Après tri, les plastiques sont pris en compte par la société VALORPLAST qui fournit les sociétés qui vont transformer les bouteilles en matière première et vendre celle-ci aux industries pour la fabrication de tuyaux, textile, moquette... L'acier et l'aluminium sont repris par ARCELOR (54 T d'acier), AFFIMET jusqu'en Juin 2011, puis VEOLIA. 268 tonnes de plastiques ont été livrées à VALORPLAST en 2011.

Les bennes de papiers-cartons sont stockées elles aussi à la rue des Carrières. Jusqu'au mois de Mai 2011, la société ONYX EST avait le marché du papier carton, puis à partir du mois de Juin 2011, comme pour les flux multimatériaux, la société SCHROLL a pris le relais. Après expédition au centre de tri du prestataire, les produits une fois triés sont transférés aux papeteries pour redevenir du papier ou du carton.

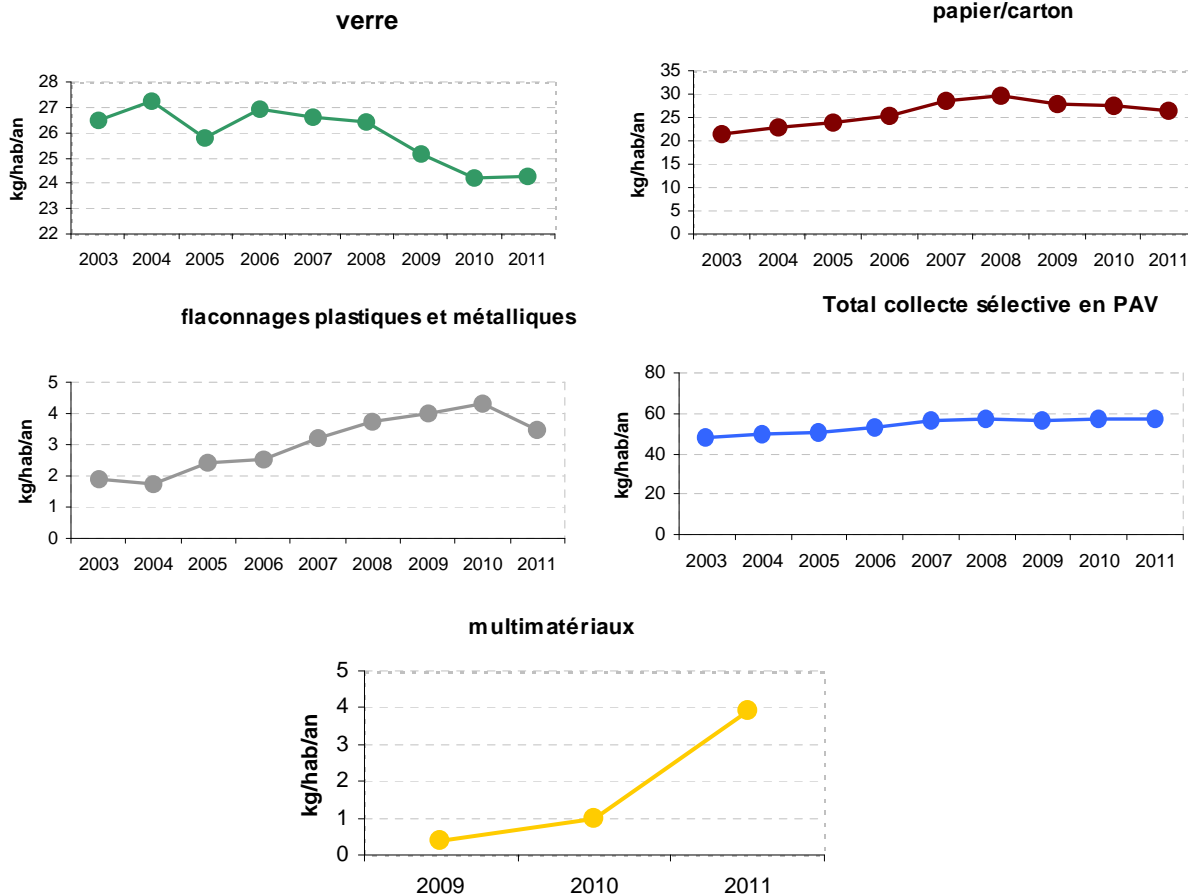
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
verre	2431	2 501	2 389	2 472	2 441	2 427	2 384	2319	2327
papier/carton	1965	2 111	2 226	2 339	2 631	2 714	2 648	2624	2299
plastique	172	159	225	232	294	341	377	413	332
multimatériaux							35	96	375
total	4 568	4 771	4 840	5 043	5 365	5482	5 443	5451	5333

Evolution des tonnages collectés aux espaces tri

	2009	2010	2011
Total flux hors verre*	3060	3133	3006

Multimatériaux* = papier/carton + flaconnages plastique/métallique

Le tonnage de verre collecté est stable en 2011. Depuis 2009 une partie des flux papier/carton et flaconnages plastique/métallique a été intégrée au flux multimatériaux, ce qui explique en partie la diminution de ces deux flux en 2011. Au total, le tonnage d'emballages recyclables collectés par le biais des espaces tri est stable.



Une faible partie du tonnage de papiers-cartons collectés contribue aux aides financières d'Eco-Emballages. La grande majorité du tonnage de papiers-cartons collectés est constituée de journaux et magazines. Une bouteille sur trois est recyclée au niveau de la CAB au lieu d'une sur deux au niveau national.

Deux autres collectes complètent le dispositif des espaces tri :

- la collecte des cartons des commerçants du centre urbain, avec 203T. (+ 4% en 2011)
- la collecte des papiers des administrations, réalisée par l'association d'insertion CHAMOIS, avec un tonnage de 283T. (+ 4% en 2011)

2.4. La collecte des déchets verts

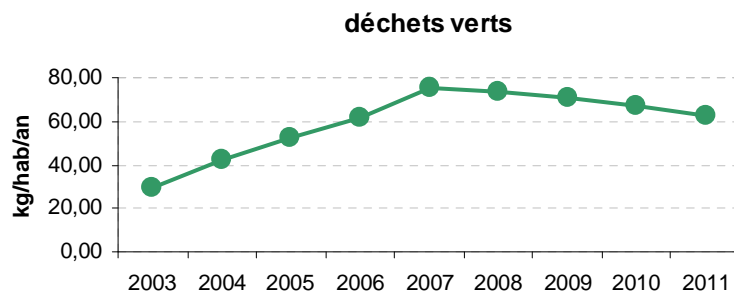
chiffres clés

5952 Tonnes

63 kg/hab/an

La gestion des déchets verts est essentiellement assurée par le réseau des 3 déchetteries dans les quelles des bennes de 30m³ sont prévues à cet effet. La société SUNDGAU COMPOST effectue le traitement. Les bennes de déchets verts ont été transférées en déchetterie en 2011 sauf pour celles des communes : BOUROGNE, MORVILLARS, ESSERT et ROPPE, qui en assurent l'entretien et la surveillance.

Le tonnage confirme sa diminution avec -6 % en 2011.



2.5. La collecte des encombrants en porte à porte

chiffres clés

1 291 Tonnes

3 camions et 7 agents

39 100 km parcourus

Le système de collecte des encombrants en porte à porte a pris fin progressivement en 2011 avec l'ouverture des déchetteries de DANJOUTIN en Avril et de SERMAMAGNY en Juillet.

2.6. Les déchetteries

La CAB compte maintenant trois déchetteries réparties sur son territoire. La gestion des déchetteries s'effectue en régie.

La déchetterie de DANJOUTIN est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12H00 et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 18h. Les déchetteries de SERMAMAGNY et de CHATENOIS-LES-FORGES sont fermées le lundi. En période d'hiver (15 Octobre – 14 Avril) les déchetteries sont ouvertes jusqu'à 17h.

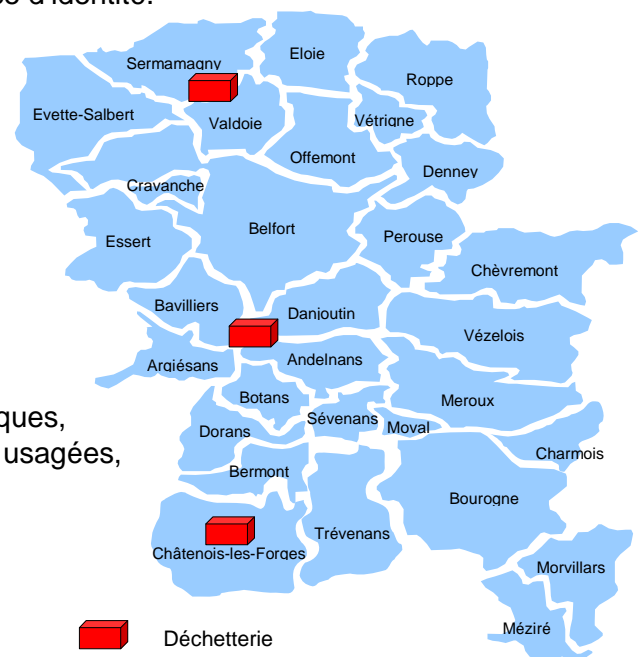
L'accès aux déchetteries est gratuit pour les habitants de la CAB. Les entreprises et les commerçants ont accès seulement aux bennes papier/carton, verre et plastique. Un système de badge gratuit a été mis en place, donnant accès à l'ensemble des trois déchetteries. Les badges sont délivrés directement en déchetterie en remplissant un formulaire de demande et sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Elles offrent plusieurs quais équipés de bennes à :

- gravats,
- déchets verts,
- cartons,
- bois,
- ferraille,
- encombrants incinérables
- encombrants non incinérables (à enfouir).

Elles sont dotées aussi :

- d'un espace tri pour les emballages ménagers classiques,
- d'un conteneur de récupération des huiles minérales usagées,
- d'un fût de collecte des huiles végétales usagées,
- d'un bac à batteries,
- d'un bac à piles,
- d'un bac pour lampes,
- d'un conteneur à vêtements INSERVET,
- d'une benne ou local pour les pneus
- d'une benne fermée ou local pour les DEEE (électroménagers)
- et d'un local pour la collecte des Déchets Dangereux des Ménages (peintures, produits toxiques,...)

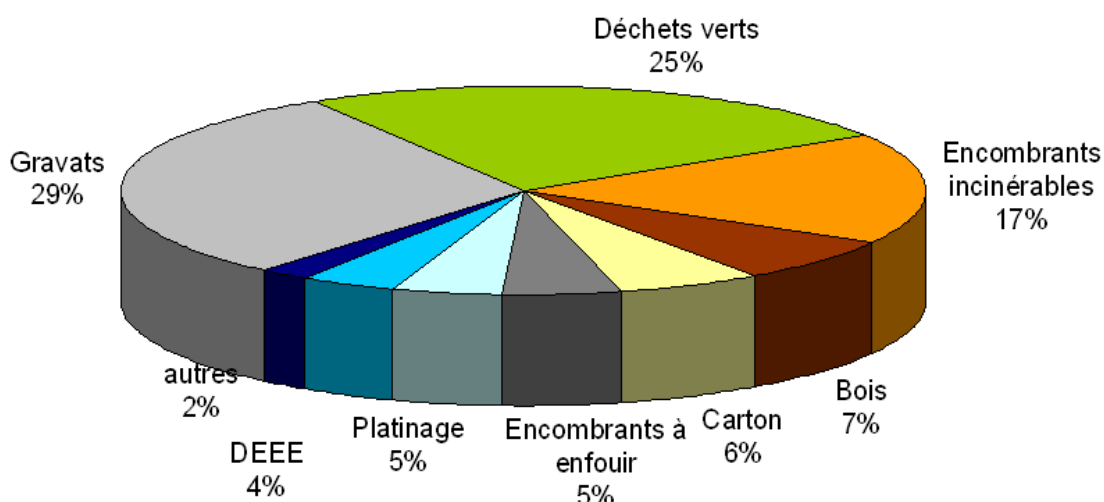


Tonnages collectés en 2011 en déchetteries

Tonnage par filière de déchets	DANJOUTIN	SERMAMAGNY	CHATENOIS	TOTAL
Gravats	1 148	358	1 024	2 530
Déchets verts	910	631	521	2 062
Encombrants incinérables	738	241	467	1 446
Bois	437	149	0	586
Carton	286	100	102	487
Encombrants à enfouir	217	53	120	390
Platinage (ferraille)	205	89	85	379
DEEE	186	76	62	323
Déchets Dangereux	40	17	10	66
Pneus	23	7	29	59
Batteries	11	6	2	18
Huile minérale	5	2	3	11
Huile végétale	1	1	1	3
Piles	1	0	1	2
Tubes fluo, lampes	0,2	0,1	0	0,3
TOTAL/déchetterie (T)	4 209	1 730	2 424	8 363

Sur l'ensemble des trois déchetteries, 8 363 T de déchets ont été collectés en 2011, permettant ainsi une réduction du coût de traitement malgré une hausse du tonnage collecté (+22%). Les quantités collectées varient selon la capacité et les équipements de chaque déchetterie.

répartition du poids des filières de déchetteries

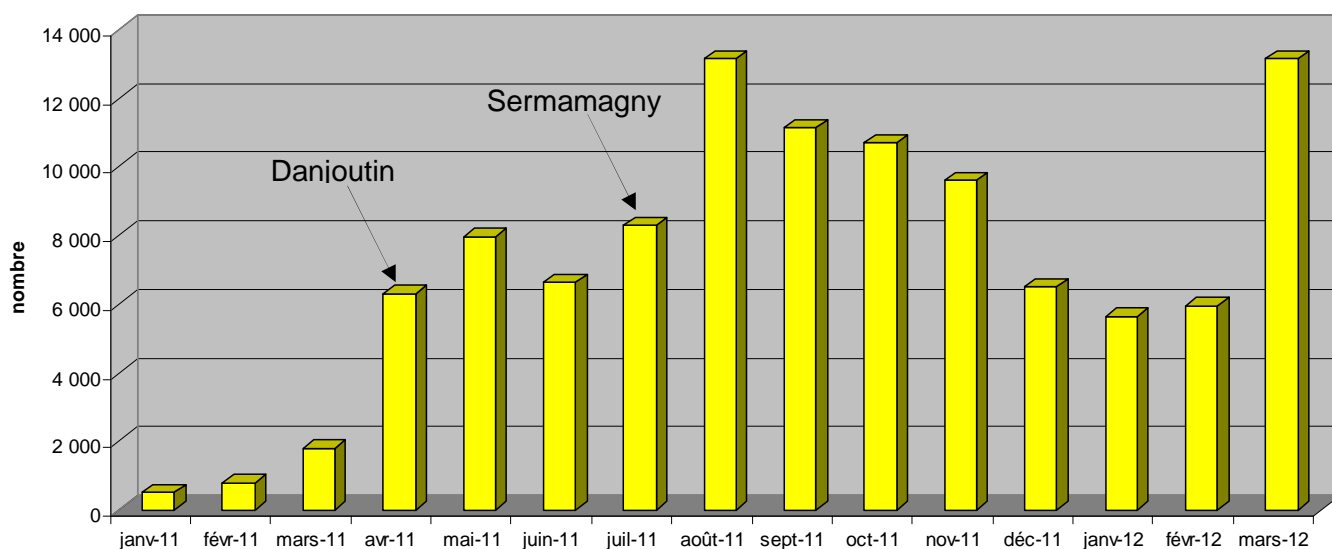


Fréquentation des déchetteries

	CHATENOIS	DANJOUTIN	SERMAMAGNY	cumul
ouverture		avril 2011	juillet 2011	
nbre passages 2011	20 663	45 597	17 101	83 362
nbre passages sur 12 mois à fin mars 2012 (9 mois pour Sermamagny)	21 039	57 107	26 853	105 000
moyenne par jour	81	200	144	424

Les deux nouvelles déchetteries ont enregistré une forte fréquentation en 2011. Ainsi, on totalise plus de 100 000 entrées sur une période de 12 mois consécutifs (avril 2011 à mars 2012).

Evolution du nombre de passages cumulés en déchetteries CAB



Déchetterie de SERMAMAGNY :

12 quais,
3 500 m²,
760 k€TTC de travaux



Déchetterie de DANJOUTIN

16 quais
4 050 m²
1 350 k€TTC de travaux



Utilisation du Packmat pour optimiser le remplissage des bennes



2.7. Le compostage individuel

chiffres clés

108
composteurs
vendus en 2011

Le compostage est une technique très simple de valorisation des déchets fermentescibles, c'est-à-dire des déchets de jardin (tailles de haie, tontes de gazon, feuilles, fanes de légumes...) mais aussi des déchets de cuisine (épluchures, filtres à café, ...).



Cette opération de vente de composteurs à tarif réduit vient compléter la collecte des déchets verts. La participation de la CAB à hauteur de 50% du prix d'achat a permis de vendre **108 composteurs** à 25 € en 2011. Il y a eu 1555 composteurs vendus depuis 2000.

2.8. Communication et sensibilisation des usagers

Les ambassadeurs du tri ont participé aux évènements annuels des collectivités :

- marché aux fleurs « BELFLORISSIMO »,
- fête de l'enfance à BELFORT
- Festival International de Musique Universitaire,
- EUROCKEENNES

Les ambassadeurs du tri ont accompagné l'ouverture des déchetteries en participant notamment à la distribution des badges et guide de la déchetterie. De même, ils ont participé à la mise en service des conteneurs enterrés en expliquant aux usagers concernés les consignes de tri et en remettant un sac de précollecte.



Salon des Maires et des Collectivités à ANDELNANS

En 2011, la communication a été axée dans un premier temps sur l'ouverture des déchetteries. 17 réunions publiques sur ce thème se sont tenues.

D'autre part, la communication sur le déploiement de la collecte sélective a commencé en 2011, s'accompagnant d'articles de presse, de brochures à destination des usagers et de deux premières réunions publiques.

Concernant la sensibilisation dans les écoles, la CAB travaille avec l'association Nature Buissonnière (68) qui propose aux classes de CM1 des ateliers pédagogiques d'une demi-journée. 34 classes de la CAB ont bénéficié de cet atelier en 2011.



2.9. Synthèse des flux de déchets (tonnes collectées)

Filières	Ordures ménagères résiduelles	Encombrants en porte à porte	déchèteries	Bennes à déchets verts	Collecte sélective	Cartons des commerçants	Papiers administr°	TOTAL
Incinération SERTRID	31 080	1 055	1 446					33 581
Ferraille PIETRA		197	397					594
Ferraille PIETRA via le SERTRID	<i>dont 908</i>							
Aluminium via le SERTRID	<i>dont 56</i>							
DEEE Envie / Eco-systèmes/ Recylum		39	323					362
Déchets verts traités à SUNDGAU COMPOST			2 063	3 889				5 952
DDM traité par TRIADIS/GRANDIDIER			66					66
Enfouissement par SITA (classe 2)			390					390
papier/carton trié par ONYX EST / SCHROLL			487		2 299			2 786
Flaconnages triés à la CAPM					332			332
multimatériaux triés par ONYX/SCHROLL					375			375
734 T de PCNC livrés aux filières (Papeterie du Rhin, VEOLIA)								
1750 T de journaux et gros de mag livrés aux filières VEOLIA								
28 T de briques alimentaires (PCC) livrées aux filières (REVIPAC, VEOLIA)								
268 T de plastiques livrées à Valorplast								
54 T d'acier livrées aux filières (ARCELOR, VEOLIA)								
Verre traité par OI (BSN)					2 327			2 327
Collecte par Chamois, papèterie Grégoire						203	283	486
Bois VEOLIA /			586					586
huiles végétales (OLEO Recycling)			3					3
huiles minérales (CHIMIREC)		Equivalent 12 000 L →	11					11
piles (COREPILE)			2					2
Collecte et valorisation des pneus par Alpha Recyclage		Equivalent tonnage 7780 pneus →	59					59
Stockage de déchets inertes (Argiésans et ISDI Châtenois))			2 530					2 530
TOTAL	31 080	1291	8 363	3 889	5 333	203	283	50 442

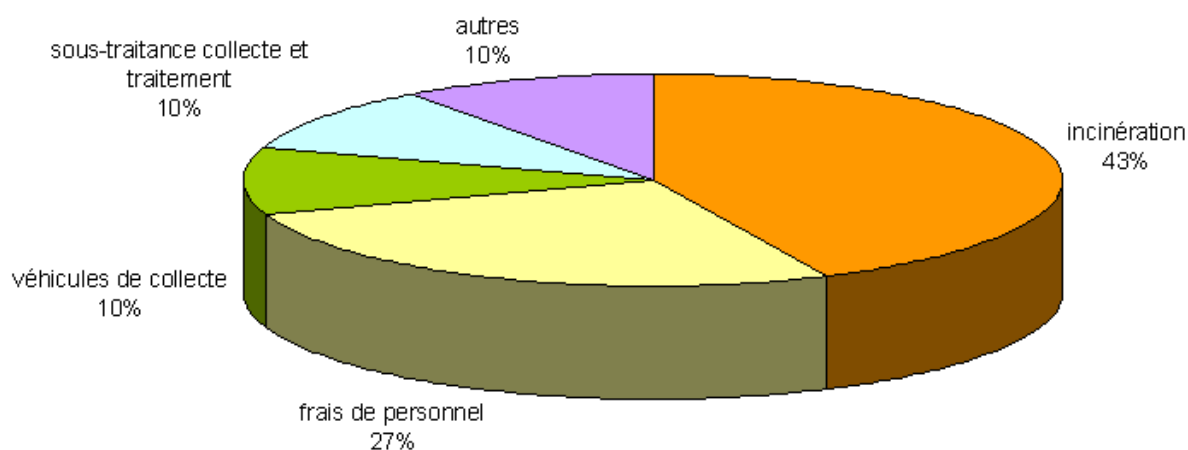
INDICATEURS FINANCIERS

Le budget des déchets ménagers est un budget annexe de la CAB.

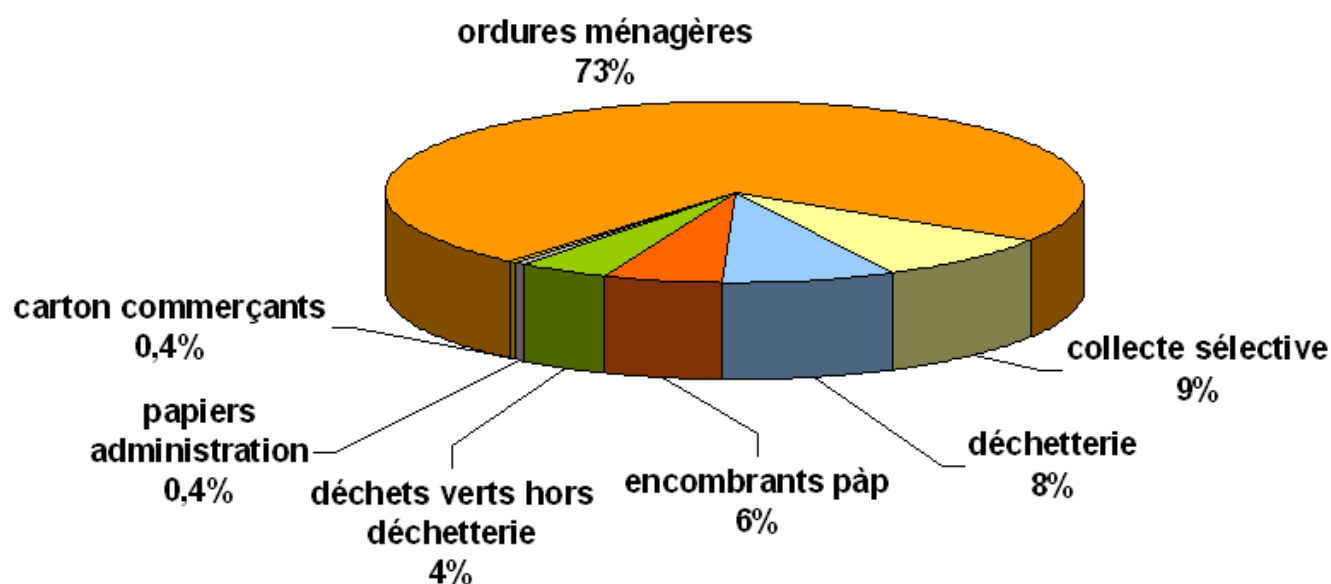
Les montants globaux des dépenses et recettes de l'exercice 2011 sont les suivants : (amortissements compris)

en €TTC	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	10 194 294	11 269 965	1 075 671
INVESTISSEMENT	2 855 473	1 684 461	-1 171 011
TOTAL	13 049 766	12 954 427	-95 340

Le poste principal de dépense est l'incinération :



répartition des coûts de fonctionnement par type de déchets :



	dépenses en €TTC	tonnage	dépenses en €TTC/T	recettes produits	coût net en €TTC/T
ordures ménagères	7 405 426	31 080	238	0	238
collecte sélective	904 356	5 333	170	388 988	97
encombrants pap	579 971	1 252	463	24 679	444
déchets verts hors déchetterie	414 354	3 889	107	0	107
déchetterie	804 656	8 363	96	64 772	88
carton commerçants	41 636	203	205	11 007	151
papiers administration	43 895	283	155	1 413	150
Total	10 194 294	50 403	202	490 859	193

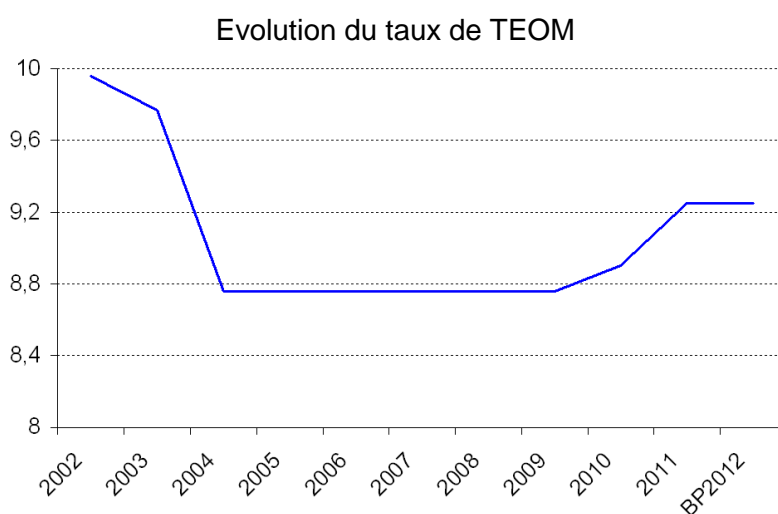
En intégrant le soutien aux matériaux d'Eco Emballages de l'exercice 2011 (estimé à 640 k€TTC au nouveau barème E), **les recettes liées à la collecte sélective sont supérieures aux dépenses.**

Les principales recettes du budget déchets ménagers sont la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (82%), les aides Eco-Emballages et Ecofolio (7%), la Redevance Spéciale (6%) et la vente des matériaux (4%).

1. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Le taux de la TEOM a été porté à 8,9 % en 2010, soit une augmentation de 1,6 %. Ce qui, cumulé avec l'évolution des valeurs locatives, a entraîné une progression de 5,4 % de la recette perçue via la taxe foncière.

Années	Produit en €TTC	Taux en %	Evolution du taux en %
2002	6 903 700	9,96	0
2003	7 067 000	9,77	-1,9
2004	6 501 011	8,76	-10,3
2005	6 968 179	8,76	0
2006	7 298 938	8,76	0
2007	7 519 264	8,76	0
2008	7 716 310	8,76	0
2009	8 082 277	8,76	0
2010	8 521 920	8,90	1,63
2011	9 191 475	9,25	3,9
BP2012	9 483 000	9,25	0



2. Redevance spéciale

Redevance Spéciale

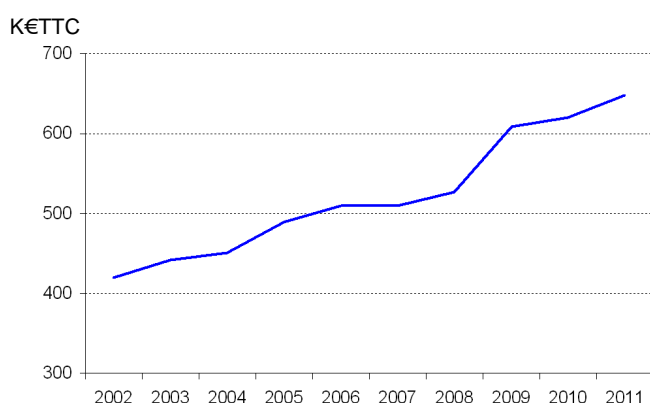
nombre de contrats RS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etablissements Scolaires	30	30	30	30	30	30	30	30	27	27
Etablissements Publics	43	41	38	39	38	36	36	36	37	37
Etablissements Privés	64	65	61	63	62	64	64	68	69	68
Etablissements en passage sup	7	8	8	8	8	8	8	8	7	7
TOTAL	144	144	137	140	138	138	138	142	140	139

montant total de la RS en k€TTC

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etablissements Scolaires	75	80	81	83	85	87	88	104	105	108
Etablissements Publics	147	121	121	152	175	168	179	207	205	219
Etablissements Privés	116	123	128	133	132	133	131	152	162	174
Etablissements en passage sup	82	118	121	121	118	122	129	146	148	147
TOTAL	420	442	451	489	510	510	527	609	620	648

Evolution de la Redevance Spéciale



La redevance spéciale est contractée par les producteurs de déchets désirant être collectés par la CAB et ayant un litrage hebdomadaire supérieur à 2250L (correspondant à un conteneur de 750L collecté 3 fois par semaine). Le nombre d'établissements concernés est stable et la recette a augmenté de 4,5 %.

FAITS MARQUANTS 2011 ET ORIENTATIONS 2012

En 2011 :

- Mise en service des conteneurs enterrés dans les quartiers Arsot et les Résidences la Douce.
- Mise en service des déchetteries de DANJOUTIN et SERMAMAGNY.
- Arrêt de la collecte des encombrants en porte à porte.
- Démarrage de l'enquête de conteneurisation pour la mise en œuvre de la collecte sélective en porte à porte.
- Exploitation des données GPS des circuits de collecte d'ordures ménagères.

Orientations 2012 :

- Déploiement de la collecte sélective en porte à porte sur les 30 communes de la CAB.
- Installation de nouveaux conteneurs enterrés

ANNEXE

**Tonnage collecté dans les espaces tri en 2011 dans
chaque commune**